



GUIDE DE COMPÉTITION



**RICHMOND OLYMPIC OVAL
RICHMOND, C-B
DU 30 SEPTEMBRE AU
4 OCTOBRE 2026**

Coorganisé par :



x



www.bocciacanada.ca





TABLE DES MATIÈRES

1. Hébergements	3
2. Accréditations	4
2.1 Accréditation perdue	4
3. Anti-dopage	4
4. Prix et points de classement	6
4.1 Médailles	6
4.2 Prix Gilles Henry pour l'esprit sportif	6
4.3 Points de classement	6
5. Caméras	6
6. Classification	7
7. Code de conduite et formulaires de consentement	7
7.1 Code de conduite	7
7.2 Sport Intégrité Canada	7
8. Format de la compétition	8
9. Site de compétition	8
9.1 Vestiaires	8
9.2 Terrains	8
9.3 Espace de rangement pour l'équipe	8
9.4 Ascenseur	8
9.5 Température	9
9.6 Stationnement	9
9.7 Toilettes	9
9.8 Internet	9
10. Critères d'admissibilité	9
11. Horaire général – Version préliminaire	10
13. Personnels Importants	12
15. Soins médicaux	12
16. Informations de santé publique	13
17. Athlètes inscrites	13
17.1 Athlètes Wild Card	13
18. Transport	14
19. Réparation de fauteuils roulants	14



1. HÉBERGEMENTS

Executive Hotel Vancouver Airport

7311 Westminster Highway
Richmond, C.-B. V6X 1A3
(604) 207-7171

- Stationnement de nuit gratuit
- Service de navette gratuit de/vers l'aéroport (non-accessible) de 6h00 à 22h30

Pour réserver :

Composez le 604-278-5555 ou le 1-800-663-2878.

Veuillez mentionner « 2026 Boccia National » pour bénéficier du tarif spécial réservé aux participants.

50 % des chambres réservées pour les Championnats canadiens seront libérées et rendues à l'hôtel le 14 août 2026.

Les chambres restantes seront libérées le 28 août 2026.

Commodités des chambres

Toutes les chambres ont :

- Des portes de toilettes d'au moins 34 pouces de large;
- Des portes de chambre d'au moins 31 pouces de large.

Commodités accessibles disponibles sur demande* :

**Disponibles à toutes les clientes de l'hôtel; non exclusives pour les Championnats. Les participantes peuvent faire la demande directement auprès de l'hôtel.*

- Chaises de douche portables (15 à 20 disponibles)

Chambres accessibles

L'hôtel Executive Vancouver Airport a dix chambres qu'il identifie comme étant accessibles pour les clientes ayant un handicap (5 avec un lit queen, 5 avec deux lits doubles).

Ces chambres incluent :

- Accessible aux fauteuils roulants (pas de marches)
- Lit abaissé (14 pouces)



- Œil magique abaissé sur la porte
- Siège de toilette surélevé (17 pouces)
- Portes d'entrée ou de passage ayant 31 pouces de largeur
- Barre d'appui dans la baignoire et à côté de la toilette

Ces chambres **ne sont pas disponibles pour réservation directe.**

Pour être considérées pour une chambre accessible, veuillez envoyer un courriel à l'adresse jlarrison@ccpsa.ca d'ici le **31 août**. Veuillez indiquer si la demande est pour une chambre accessible avec lit queen ou king. Si vous soumettez plus d'une demande, veuillez prioriser les demandes selon les besoins.

Le comité organisateur hôte analysera toutes les demandes et travaillera en collaboration avec l'hôtel pour attribuer les chambres accessibles.

Officielles

Les officielles seront aussi logées à l'hôtel Executive Vancouver Airport. Le comité organisateur hôte se chargera de la réservation des chambres pour toutes les officielles.

2. ACCRÉDITATIONS

Toutes les participantes recevront un badge d'accréditation à leur arrivée à l'hôtel. L'accréditation doit être visible en tout temps, sauf sur le terrain. Les athlètes sont autorisées à retirer leur accréditation sur le terrain de jeu pendant le match.

Tout participante sans accréditation visible se verra refuser l'entrée à la salle d'appel et au terrain de jeu. AUCUNE EXCEPTION.

2.1 Accréditation perdue

Un nombre limité de remplacements d'accréditation sera disponible. Les participantes qui perdent leur accréditation peuvent contacter la gestionnaire du site pour demander un remplacement. Les frais pour une nouvelle accréditation sont de 30,00 \$.

3. ANTI-DOPAGE

Le contrôle antidopage peut être administré à cette compétition. Si c'est le cas, le test sera effectué par le Sport Intégrité Canada (SIC). Le SIC est le dépositaire du Programme canadien antidopage (PCA); l'ensemble des règles qui régissent l'antidopage au Canada. Le PCA comprend plusieurs éléments, tels que les contrôles durant et hors compétition, l'éducation, les exemptions médicales et les conséquences des infractions en matière de dopage. Le PCA est conforme au Code mondial antidopage et à toutes les normes internationales.



ATHLÈTES : En tant que joueurs et joueuses de boccia, le Programme canadien antidopage (PCA) s'applique à vous. Il est important de savoir qu'en participant aux Championnats canadiens de boccia 2026, vous êtes assujetties au PCA et, par conséquent, vous pouvez être sélectionnées pour un contrôle antidopage. Les partenaires de performance en BC3 sont également considérées comme étant des athlètes par le PCA et peuvent donc être sélectionnées pour un contrôle antidopage.

La liste des substances interdites de l'Association mondiale antidopage (AMA) se trouve ici : <https://www.wada-ama.org/fr/liste-des-interdictions>.

Tous les processus antidopage seront faits en fonction des procédures de l'AMA.

Le SIC autorise les demandes de procédures adaptées pour les athlètes ayant un handicap. Si les athlètes ont besoin d'équipement supplémentaire pour prélever un échantillon, le SIC aura à sa disposition du matériel de prélèvement, tel que des cathéters ou des flacons d'urine. Les athlètes sont également autorisées d'utiliser leur propre équipement. Les athlètes devront vider le récipient de collecte de toute urine présente avant de donner leur échantillon au contrôle antidopage.

Le SIC recommande aux athlètes de prendre les mesures suivantes pour s'assurer qu'ils ou elles ne commettent pas une violation par inadvertance aux règles antidopage :

Contrôle antidopage

- Réviser les procédures de prélèvement des échantillons : <https://sportintegrity.ca/fr/prelevement-des-echantillons>
- Connaître vos droits et vos responsabilités en matière d'antidopage : <https://sportintegrity.ca/fr/droits-et-responsabilites-des-athletes>
- Conformez-vous toujours à une demande de contrôle si vous êtes sélectionnées pour un contrôle antidopage. Un refus ou un manquement aux procédures de contrôle du dopage, sans motif suffisant, peut constituer une violation des règles antidopage.

Substances et méthodes interdites

- Vérifiez tous les médicaments et les produits avant de les prendre afin de vous assurer qu'ils ne contiennent pas d'ingrédients interdits : <https://sportintegrity.ca/fr/verifiez-vos-medicaments>
- Vérifiez vos exigences en matière d'exemption médicale : <https://sportintegrity.ca/fr/exemptions-medicales>
- Informez-vous sur les risques de dopage associés à l'utilisation de suppléments et sur la façon de les réduire : <https://sportintegrity.ca/fr/supplements>



4. PRIX ET POINTS DE CLASSEMENT

4.1 Médailles

Des médailles d'or, d'argent et de bronze seront remises aux trois premières de chaque catégorie, à condition qu'il y ait quatre concurrentes ou plus dans la catégorie. Des médailles seront également décernées aux partenaires de performance chez les BC1 et BC3.

S'il n'y a que trois concurrentes, des certificats seront remis à la troisième place.

Si des athlètes de plus d'une classification sont combinées en raison d'un faible nombre d'inscriptions, des médailles seront présentées pour la classification combinée.

Les athlètes invitées (*wild cards*) sont éligibles pour les médailles et les points de classement.

4.2 Prix Gilles Henry pour l'esprit sportif

Le prix Gilles Henry pour l'esprit sportif sera remis à une athlète à la fin de la compétition.

4.3 Points de classement

Les points de classement seront attribués selon le [système de classement national de boccia](#).

5. CAMÉRAS

Afin de favoriser un environnement de haute performance pour les athlètes, toute caméra autre que celles des entraîneurs de l'équipe nationale, de la liaison avec les médias et du photographe officiel de l'événement (c.-à-d. caméras de l'équipe provinciale) doit être approuvée par le délégué technique. Une fois approuvée, les entraîneurs seront autorisés à installer leurs caméras sur le terrain AVANT que le match commence.

Les entraîneurs peuvent aussi filmer le match depuis leur zone désignée sur le terrain.



6. CLASSIFICATION

Toutes les athlètes participant aux Championnats canadiens de boccia doivent être classifiées. La classification sera effectuée conformément à la 3e édition des règles de classification de Boccia Canada (lien à suivre) et aux [profils de classification de la BISFed](#) (seulement en anglais, voir section 12). La classification se déroulera au Richmond Olympic Oval le mercredi 30 septembre 2026.

IMPORTANT : Les athlètes devant être classifiées doivent s'assurer que le [formulaire de diagnostic médical](#) est rempli et retourné à zmeil@ccpsa.ca **6 semaines avant leur arrivée sur le site pour la classification**. Le non-respect de cette exigence pourrait empêcher l'athlète de participer à la compétition.

Toutes les athlètes devant être classifiées seront informées directement des détails concernant le processus de classification et des articles et des personnes qu'ils et elles doivent apporter.

7. CODE DE CONDUITE ET FORMULAIRES DE CONSENTEMENT

7.1 Code de conduite

Le [code de conduite](#) de l'ACSPC sera la norme pour toutes les participantes. Toutes les participantes doivent bien prendre connaissance de celui-ci et accepter de s'y conformer pour cet événement.

7.2 Sport Intégrité Canada

Depuis le 1^{er} avril 2025, Sport Intégrité Canada (SIC) assure, de manière indépendante, l'administration du Code universel de conduite visant à prévenir et à lutter contre les mauvais traitements dans le sport (CCUMS) pour les organisations sportives nationales financées par le gouvernement fédéral, dans le cadre du Programme canadien pour la sécurité dans le sport (PCSS). SIC reçoit et traite les signalements concernant des personnes qui auraient pu adopter un comportement interdit en vertu du CCUMS.

Boccia Canada a avisé tous les participants au programme national assujettis aux règles du PCSS et leur a fourni les renseignements d'accès au cours en ligne obligatoire. Ce cours comprend le formulaire de consentement du participant, qui doit être signé par tous les participants au programme de l'équipe nationale.



8. FORMAT DE LA COMPÉTITION

Cette compétition se déroulera selon les règles présentées sur [le site web de Boccia Canada](#).

9. SITE DE COMPÉTITION

Richmond Olympic Oval

6111 rue River, Richmond, C.-B. V7Z 0A2

Le Richmond Olympic Oval est à 1,0 kilomètre de l'hôtel Executive Vancouver Airport, ce qui constitue un trajet d'environ 3 minutes en voiture ou 11 minutes à pied ou en fauteuil roulant.

9.1 Vestiaires

Il y a 10 cabines de changement accessibles au rez-de-chaussée du site de compétition. Ces vestiaires sont ouverts à tous les usagers de l'Oval. Nous travaillons actuellement avec le site afin de réserver un vestiaire pour les Championnats, qui sera équipé d'une table à langer pour adultes.

9.2 Terrains

Il y a 8 terrains de compétition et 4 terrains de pratique dans le Richmond Olympic Oval. Consultez le document technique pour plus de détails.

9.3 Espace de rangement pour l'équipe

Mercredi 30 septembre – Un espace de rangement pour l'équipement sera disponible dans la salle d'appel, près du terrain de jeu.

Du jeudi 1^{er} octobre au dimanche 4 octobre – Un espace de rangement pour l'équipement sera disponible dans une salle située près des terrains de compétition.

9.4 Ascenseur

Toutes les activités officielles des Championnats se dérouleront au deuxième étage du site. Le deuxième étage est accessible par deux ascenseurs.

Les ascenseurs permettant d'accéder au deuxième étage du site peuvent accueillir 1 à 2 fauteuils roulants. Aucune activité du championnat n'a lieu au premier étage, mais celui-ci dispose de toilettes accessibles supplémentaires auxquelles les participants peuvent accéder.



9.5 Température

La température du plateau de compétition varie entre 18 et 20 degrés Celsius.

9.6 Stationnement

Le stationnement de jour à le Richmond Olympic Oval coûte 30,00 \$. Il y a un stationnement souterrain sous le site. On y trouve 18 places de stationnement accessibles et de nombreuses places de stationnement générales.

9.7 Toilettes

Deuxième étage (le plus proche des terrains de compétition et de la salle 2029B)

- 2 toilettes pour hommes et 2 toilettes pour femmes comprenant chacune 3 cabines, dont 1 cabine plus large adaptée aux personnes à mobilité réduite dans chaque bloc
 - Un bloc est situé près de la salle 2029B et l'autre près de la patinoire
- 2 toilettes universelles adaptées aux personnes à mobilité réduite au deuxième étage

Premier étage

- 3 toilettes pour hommes et 3 pour femmes avec des cabines; chacune comportant une cabine plus large adaptée aux personnes à mobilité réduite

9.8 Internet

Un réseau Wi-Fi public et gratuit est disponible sur les lieux pour usage général.

Nom du réseau : #Telus

Toutes les connexions Internet par câble sont réservées à l'usage exclusif du COH.

10. CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Toutes les participantes doivent être membres en règle d'une organisation qui est un partenaire provincial de l'Association canadienne de sports pour paralytiques cérébraux (ACSPC). Les athlètes doivent être âgées de 15 ans avant le 1^{er} janvier 2026.



11. HORAIRE GÉNÉRAL – VERSION PRÉLIMINAIRE

*L'horaire pourrait changer		
Mardi 29 septembre 2026 Tuesday, September 29, 2026		
Au cours de la journée	Arrivées	Executive Hotel Vancouver Airport
Mercredi 30 septembre 2026 Wednesday, September 30, 2026		
L'horaire complet de mercredi sera publié plus tard.	Classification	Salles 2029A et B
	Entraînement	Terrains de compétition
	Vérification d'équipement	Salle d'appel
	Dîner (boîte)	Zone de dîner
	Rencontre des athlètes	Terrains de compétitions
	Rencontre des entraîneurs	À confirmer
	Cérémonie d'ouverture	Terrains de pratique
	Rencontre technique	Salle 2029A
Jeudi 1er octobre 2026 Thursday, October 1, 2026		
9h00 – 17h00	Compétition individuelle	Terrains de compétition
11h30 – 14h00	DÎNER (les matchs continueront pendant cette période)	Zone de dîner
Vendredi 2 octobre 2026 Friday, October 2, 2026		
9h00 – 17h00	Compétition individuelle	Terrains de compétition
11h30 – 14h00	DÎNER (les matchs continueront pendant cette période)	Zone de dîner



17h00 – 18h00	Rencontre technique double / équipe	Salle 2029A
---------------	-------------------------------------	-------------

Samedi 3 octobre 2026 | Saturday, October 3, 2026

9h00 – 12h00	Compétition individuelle	Terrains de compétition
11h30 – 14h00	DÎNER (les matchs continueront pendant cette période)	Zone de dîner
Après la conclusion de la compétition individuelle	Cérémonie de remises des médailles pour les compétitions individuelles	Terrains de pratique
14h00 – 16h00	Compétition de double et par équipe	Terrains de compétition

Dimanche 4 octobre 2026 | Sunday, October 4, 2026

9h00 – 15h30	Compétitions de double et par équipe	Terrains de compétition
11h30 – 14h00	DÎNER (les matchs continueront pendant cette période)	Zone de dîner
Après la conclusion des compétitions de double et par équipes	Cérémonie de remise des médailles (double et équipe)	Terrains de pratique
Après la conclusion de l'événement	Départs	Executive Hotel Vancouver Airport

Lundi 5 octobre 2026 | Monday, October 5, 2026

Pendant la journée	Départs	Executive Hotel Vancouver Airport
---------------------------	---------	-----------------------------------

12. BUREAU D'INFORMATION

Le bureau d'information sera situé à l'Executive Hotel Vancouver Airport le mardi 29 septembre de 15h00 à 22h00, puis sur le site de la compétition du 30 septembre au 4 octobre, de 9h00 jusqu'au début de la finale de la journée.



13. PERSONNELS IMPORTANTS

Délégué technique	Adam Dukovich
Assistant délégué technique	Gabriel Couturier
Arbitre en chef	Robert Bartlett
Adjointes à l'arbitre en chef	Isabelle Longtin
Responsable de la classification	Lorette Dupuis
Assistante responsable de la classification	Jane Blaine
Coprésidents du COH	Donna Cumming et Martin Richard
Personnel responsable de l'ONS	Jennifer Larson
Responsable du site	Zoe Meil-Charbonneau

14. REPAS

Le dîner sera offert à tous les participants inscrits du mercredi 30 septembre au dimanche 4 octobre. Le déjeuner et le souper sont à la charge de chaque participant.

Dîner – Zone de dîner – Près des terrains de pratique

- Aucune pause-dîner prévue
- Le dîner sera servi de 11h30 à 14h00, sauf indication contraire dans l'horaire.

15. SOINS MÉDICAUX

Les premiers soins sur le site de compétition seront fournis par St. John's Ambulance.

L'hôpital le plus proche du site de compétition et de l'hôtel :

Richmond Hospital
7000 Westminster Highway
Richmond, C.-B. V6X 1A2

La pharmacie la plus proche du site de compétition et de l'hôtel :

Shoppers Drug Mart
5555 rue Gilbert, Unité 155
Richmond, C.-B. V7C 0B8
Heures d'ouverture :
Chaque jour – 8h00 à 22h00



16. INFORMATIONS DE SANTÉ PUBLIQUE

Afin de protéger les athlètes, les officiels et les bénévoles pendant la compétition, veuillez respecter les consignes suivantes pour contribuer à prévenir la propagation des maladies respiratoires (COVID-19, grippe, VRS, etc.) qui pourraient circuler :

- Lavez-vous souvent les mains et évitez de vous toucher les yeux, le nez ou la bouche avec des mains non lavées.
- Couvrez-vous la bouche et le nez lorsque vous toussiez ou éternuez.
- Désinfectez les surfaces fréquemment touchées.

Si vous présentez l'un de ces symptômes courants d'une maladie respiratoire :

- Fièvre, toux, mal de gorge, écoulement nasal, essoufflement, douleurs musculaires, fatigue, vomissements/diarrhée, douleurs abdominales

Veuillez

- Rester chez vous jusqu'à ce que vous n'ayez plus de fièvre (sans prendre de médicaments antipyrétiques) ET que vos symptômes s'améliorent depuis 24 heures (48 heures en cas de vomissements/diarrhée)
- Si vous ne pouvez pas rester à la maison, portez un masque bien ajusté et évitez les activités non essentielles sans masque pendant 10 jours à compter de l'apparition des symptômes.
- Ne rendez pas visite aux personnes à haut risque de maladie grave, notamment celles qui se trouvent dans des établissements de soins de longue durée, des résidences pour aînés ou à l'hôpital

[Ressources de Santé publique de Richmond](#)

17. ATHLÈTES INSCRITES

La liste des athlètes inscrites sera publiée lorsque la période d'inscriptions sera terminée.

17.1 Athlètes Wild Card

Les athlètes inscrits à titre de Wild Card individuel ne sont pas membres de l'équipe provinciale de leur province.

Par conséquent, les athlètes Wild Card doivent porter le maillot de leur club ou un maillot neutre sur le terrain de jeu. Ils ne peuvent pas porter le maillot de l'équipe provinciale ou nationale sur le terrain de jeu.



18. TRANSPORT

Nous sommes toujours en train de mettre en place un service d'autobus accessible aux personnes en fauteuil roulant, spécialement prévu pour les Championnats, afin d'assurer les transferts depuis l'aéroport.

Aucun service de transport ne sera offert entre l'hôtel et le site de la compétition.

Pour l'instant, il est conseillé aux participants qui ont besoin d'un moyen de transport accessible entre l'aéroport et l'hôtel d'utiliser le service municipal HandyDart.

Pour accéder à ce service, les participants doivent remplir le formulaire de demande HandyDart pour les visiteurs. Veuillez prévoir jusqu'à 10 jours ouvrables pour le traitement des demandes HandyDart.

<https://www.translink.ca/-/media/translink/documents/rider-guide/transit-accessibility/handydart/handydart-card-visitor-application-form.pdf>

Les trajets peuvent être réservés sept jours à l'avance et jusqu'à 16 h la veille. Pour réserver ou annuler un trajet avec HandyDart, composez le 604-575-6600 (appel local) ou le 1-844-476-6600 (sans frais).

Tarifs et paiement HandyDart

- Un tarif de 1 zone de 3,50 \$ s'applique à chaque trajet aller simple.
- Un supplément de 6,50 \$ s'applique aux trajets partant de l'aéroport YVR.
- La carte Compass est le mode de paiement privilégié, bien que l'argent comptant soit accepté. Le paiement par carte de crédit sans contact sera également disponible. Chaque client de HandyDart a droit à un accompagnateur. Les accompagnateurs voyagent gratuitement.

Contacts de taxi – **Accessible Transportation Vancouver**

Kimber Cabs (toutes les véhicules peuvent accueillir un fauteuil roulant électrique):
(604) 238-8888

Yellow Cab: (604) 681-1111

Vancouver Taxi: (604) 871-1111 (téléphone) ou (604) 699-1111 (texto)

19. RÉPARATION DE FAUTEUILS ROULANTS

De plus amples détails sur la réparation des fauteuils roulants seront fournis à l'approche de l'événement.